

Compte rendu de la session d'automne 2023

Madame, Monsieur,

Lors de l'ultime session de la législature actuelle, les parlementaires ont discuté la question de la pénurie d'enseignant-e-s au niveau primaire. Le Conseil des Etats a rejeté la motion visant à permettre l'accès sans examens aux hautes écoles pédagogiques pour les titulaires d'une maturité professionnelle. Une petite majorité issue de la Chambre haute était d'avis que la pénurie d'enseignant-e-s devait être combattue par d'autres mesures et en collaboration avec les cantons. Le Conseil des Etats a par ailleurs approuvé un postulat demandant une évaluation du financement dans le domaine des hautes écoles. Le Conseil fédéral doit ainsi élaborer un rapport sur la promotion du financement compétitif des hautes écoles.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

DÉCISIONS DU PARLEMENT

Formation d'enseignant-e du niveau primaire: pas d'accès sans examen pour les titulaires d'une maturité professionnelle

Le Conseil des Etats a rejeté de justesse la motion «Les titulaires d'une maturité professionnelle doivent être admis sans examen aux hautes écoles pédagogiques pour les formations d'enseignant du niveau primaire» (**22.4268**), en tant que deuxième conseil, par 21 voix contre 19 et 2 abstentions. La motion visant à supprimer l'examen d'entrée pour les titulaires d'une maturité professionnelle est ainsi liquidée.

Le Conseil fédéral a recommandé le rejet de la motion car la formation d'enseignant-e de niveau primaire relève de la compétence des cantons et de la Conférence suisse des directeurs et directrices cantonaux de l'instruction publique (CDIP). La majorité de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) a rejeté la motion, arguant que la pénurie d'enseignant-e-s s devait être abordée au niveau de l'entrée dans la vie professionnelle plutôt qu'à celui de l'accès à la formation. Parallèlement, elle a relevé que trois postulats (**22.4265**, **22.4266**, **22.4267**) adoptés

par le Conseil national permettront à la Confédération et aux cantons de traiter la pénurie d'enseignants dans sa globalité.



Protocole du Conseil des Etats du 18 septembre 2023

Transparence sur la planification des ressources financières en cas d'association à «Horizon Europe»

Le Conseil des États s'est penché sur l'interpellation «Affectation de ressources financières du paquet Horizon à la réalisation de mesures transitoires et conséquences sur le budget 2024» (**23.3836**). L'intervention demandait la transparence concernant la répartition des moyens prévus pour les mesures transitoires, la garantie des moyens financiers nécessaires et un financement fiable en vue d'une réintégration de la Suisse au le programme-cadre de recherche et d'innovation de l'UE «Horizon Europe». Le Conseil fédéral a expliqué comment les moyens financiers pour les mesures transitoires seront répartis entre 2024 et 2033. En cas de réassociation au programme-cadre européen, le gouvernement annonce des pics de versements car la Suisse devra financer les mesures transitoires en plus de sa contribution obligatoire à l'UE. Selon le Conseil fédéral, ces pics de versements nécessiteront une priorisation des dépenses dans l'ensemble du budget fédéral afin de respecter le frein à l'endettement. Il a toutefois assuré à la Chambre haute qu'une association rapide de la Suisse au programme-cadre de recherche de l'Union européenne reste une priorité. L'objet est donc liquidé.



Protocole du Conseil des Etats du 28 septembre 2023

Oui à une répartition juste et compétitive des ressources financières

Le Conseil fédéral doit établir un rapport sur le financement dans le domaine des hautes écoles. Le Conseil des États a accepté le postulat «Financement juste et compétitif dans le domaine des hautes écoles» (**23.3841**) par 26 voix contre 8. Le rapport doit examiner l'évolution du financement différencié entre les universités cantonales et les hautes écoles par la Confédération. La Chambre haute a ainsi décidé de ne pas suivre la recommandation du Conseil fédéral, qui a rejeté le postulat au motif que le système de financement de l'encouragement de la recherche, réglementé depuis 2017 par la LEHE, est stable et équilibré. La prochaine évaluation étant prévue pour 2026, un autre rapport sur ce sujet n'apporterait, selon elle, aucune plus-value. Le Conseil des États demande toutefois une évaluation plus rapide du financement concurrentiel des hautes écoles spécialisées et des universités.



Protocole du Conseil des Etats du 28 septembre 2023

Pas de participation de la Suisse à la réglementation européenne de la numérisation

La Suisse ne doit pas participer à la réglementation européenne du numérique. C'est ce qu'a décidé le Conseil des États en tant que deuxième conseil, par 22 voix contre 16, en rejetant la motion «Pour une participation de la Suisse à la réglementation européenne du numérique» (**21.3676**). Avec cette décision, la Chambre haute a suivi la recommandation du Conseil fédéral et de la minorité de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture. Ces dernières ont argumenté que, d'une part, les positions et les compétences claires demandées par le postulat étaient déjà disponibles et que, d'autre part, les possibilités d'action de la Suisse dans ce domaine étaient actuellement limitées. De son côté, la majorité de la commission était d'avis que les dispositions légales du numérique déjà en vigueur au niveau de l'UE entraînaient également des répercussions pour la Suisse. L'affaire est close.



Protocole du Conseil des Etats du 18 septembre 2023

LES PARLEMENTAIRES ONT EN OUTRE ...



... adopté, au Conseil national, l'initiative parlementaire «Rapport de planification concernant la collaboration avec l'UE dans les domaines autres que l'accès au marché» (**20.496**) par 133 contre 45. Un complément à la loi sur le Parlement devrait permettre de renforcer la possibilité de participation de la Chambre haute et de la Chambre basse aux questions européennes. Le Conseil fédéral devrait alors présenter à l'Assemblée fédérale un rapport de planification concernant la future coopération de la Suisse dans les programmes et les agences de l'Union européenne. L'objet passe à la Commission de politique extérieure du Conseil des Etats.



...au Conseil des Etats, transmis la motion «Création d'un fonds à l'innovation» (**23.3845**) à la commission compétente pour un examen préalable, conformément à une motion d'ordre. La CSEC-E traitera la motion et le Message FRI 2025-2028 dans un délai rapide, et d'éventuelles nouvelles mesures pourraient être décidées.



...au Conseil des Etats, renvoyé tacitement au Conseil fédéral, la motion «Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration. Admission facilitée pour les étrangers titulaires d'un diplôme d'une haute école suisse» (**22.067**). Pour la Chambre haute, le Conseil fédéral doit élaborer une nouvelle proposition conforme à la Constitution pour simplifier l'admission des personnes

hautement qualifiées et des étranger-ère-s formé-e-s en Suisse. L'objet passe au Conseil national.

- ...accepté tacitement, au Conseil des Etats, le postulat «Pour un examen indépendant de la gestion de la crise du coronavirus. Principes de base» (**23.3675**). Le Conseil fédéral doit charger un groupe d'expert-e-s indépendant-e-s afin de faire le point sur les mesures de santé publique prises durant la pandémie et d'élaborer des principes d'action pour la gestion future des pandémies.
- ... adopté tacitement, au Conseil des Etats, le postulat «Comment faire face dès aujourd'hui à la pénurie de médecins généralistes et de certains spécialistes, en particulier dans certaines régions du pays» (**23.3678**). Le Conseil fédéral doit élaborer, en collaboration avec les cantons et les actrices et acteurs concerné-e-s, des propositions visant à garantir à long terme un approvisionnement suffisant en médecins de famille, ainsi qu'en spécialistes dans toutes les régions du pays.
- ... adopté, au Conseil national, par 103 voix contre 70, le postulat «Pensée et action entrepreneuriales dans le système éducatif suisse. Pour un état des lieux» (**21.4348**). Le Conseil fédéral doit élaborer un rapport en collaboration avec la CDIP.
- ... rejeté, au Conseil national, par 121 voix contre 68, le postulat «Pour une coordination de l'encouragement à l'innovation» (**21.4391**). Le Conseil fédéral a justifié son rejet de ce postulat au motif que les instruments actuels permettent d'assurer une coordination appropriée. L'objet est ainsi liquidé.
- ... rejeté, au Conseil national, par 104 voix contre 85, le postulat «Formation professionnelle tout au long de la vie. Augmenter les chances de qualification grâce à la reconnaissance de qualifications partielles» (**21.4463**). Le Conseil fédéral a recommandé le rejet, estimant que les bases légales existantes et les travaux en cours répondent à la demande de l'auteur du postulat. L'objet est donc liquidé.
- ... rejeté, au Conseil national, par 97 voix contre 94, le postulat «Augmenter la part des personnes peu qualifiées dans la formation professionnelle continue grâce à des bons de formation et à d'autres mesures» (**21.4464**). Selon l'exposé des motifs du Conseil fédéral, cette demande est déjà satisfaite par de nombreuses mesures. Les éventuels nouveaux moyens feront l'objet d'un compte rendu dans le cadre du rapport quadriennal sur l'éducation en Suisse et des prochains messages FRI. L'objet est liquidé.

- ... rejeté, au Conseil national, par 102 voix contre 86, le postulat « Quelles mesures pour promouvoir l'égalité des chances entre hommes et femmes dans la recherche? » (21.4621). Le Conseil fédéral a recommandé de rejeter le postulat au motif que l'égalité des chances constitue déjà une partie importante des stratégies des hautes écoles universitaires. Le gouvernement fédéral analyse déjà cette thématique dans le cadre du postulat de la CSEC « Pour l'égalité des chances et le soutien de la relève scientifique » (22.3390), dont les résultats seront disponibles à la fin de cette année. L'objet est donc liquidé.
- ... adopté, au Conseil national, par 109 voix contre 63, la motion « Création d'une plateforme de surveillance génomique permanente » (21.4175). Selon le texte, le Conseil fédéral doit créer les conditions nécessaires à la mise en place d'une méthode de surveillance systématique permettant d'identifier et de suivre les modifications du génome d'un agent pathogène et ses caractéristiques. Le Conseil des Etats doit se prononcer.
- ... adopté, au Conseil des Etats, par 127 voix contre 55, le postulat « Évaluation des projets de coopération en matière de formation doctorale » (23.3960). Le Conseil fédéral doit maintenant examiner l'évolution de la coopération entre les hautes écoles universitaires et les hautes écoles spécialisées, ainsi qu'entre les hautes écoles suisses et étrangères dans le cadre de l'évaluation des contributions liées à des projets prévus dans le message FRI 2021-2024, puis rédiger un rapport. Le postulat de la CSEC-N doit également donner un aperçu des projets dans le domaine de l'encouragement de la mobilité des doctorant-e-s et mettre en lumière le soutien financier au développement du troisième cycle.

OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU

➤ **Une fusion entre les établissements de recherche PSI, Empa, Eawag et WSL serait-elle à nouveau sur la table ?**

Question (23.7478) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).

Déposée le 11 septembre 2023.

Le Conseil fédéral a répondu le 18 septembre 2023.

➤ **Promotion de l'informatique quantique par la Confédération**

Interpellation (23.3614) de la conseillère nationale Elisabeth Schneider-

Schneiter (Centre).

Déposée le 6 juin 2023.

Le Conseil fédéral a répondu le 23 août 2023.



La Suisse est-elle bien armée pour faire face à de futures pandémies ?

Interpellation (23.3619) de la conseillère nationale Yvette Estermann (UDC).

Déposée le 7 juin 2023.

Le Conseil fédéral a répondu le 30 août 2023.



Détection précoce des pandémies. Systèmes de déclaration et future stratégie

Interpellation (23.3629) du conseiller aux Etats Josef Dittli (PLR).

Déposée le 7 juin 2023.

Le Conseil fédéral a répondu le 23 août 2023.



Compte d'Etat 2022 et restes de crédit dans le domaine FRI

Interpellation (23.3633) de la conseillère nationale Marie-France Roth Pasquier (Centre).

Déposée le 8 juin 2023.

Le Conseil fédéral a répondu le 23 août 2023.



Eviter une stagnation des investissements dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation

Interpellation (23.3690) de la conseillère nationale Judith Bellaiche (PVL).

Déposée le 14 juin 2023.

Le Conseil fédéral a répondu le 23 août 2023.



Instauration d'un fonds pour l'avenir

Motion (23.3729) de la conseillère nationale Sarah Wyss (PES).

Déposée le 14 juin 2023.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 30 août 2023.



Manque de données concernant la formation professionnelle supérieure

Interpellation (23.3697) du conseiller national Mustafa Atici (PS).
Déposée le 14 juin 2023.
Le Conseil fédéral a répondu le 30 août 2023.



La recherche nucléaire en Suisse

Interpellation (23.3706) du conseiller national Christian Imark (UDC).
Déposée le 14 juin 2023.
Le Conseil fédéral a répondu le 23 août 2023.



Création d'un fonds à l'innovation

Motion (23.3845) de la conseillère nationale Johanna Gapany (PLR).
Déposée le 15 juin 2023.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 30 août 2023.



Un centre ou un réseau de compétences pour l'intelligence artificielle en Suisse

Motion (23.3849) du conseiller national Samuel Bendahan (PS).
Déposée le 15 juin 2023.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 30 août 2023.



Promotion coordonnée de l'innovation dans le domaine des technologies de protection du climat

Motion (23.3756) de la conseillère nationale Marie-France Roth Pasquier (Centre).
Déposée le 15 juin 2023.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 30 août 2023.



Il faut renoncer à la réduction transversale de 2 pour cent qui touchera de plein fouet la population

Motion (23.3817) du conseiller national Felix Wettstein (PES).
Déposée le 15 juin 2023.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 30 août 2023.



Financement juste et compétitif dans le domaine des hautes écoles

Postulat (23.3841) du conseiller national Olivier François (FDP).

Déposée le 15 juin 2023.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 30 août 2023.



Préserver l'attrait de la place économique suisse pour l'avenir

Postulat (23.3753) de la conseillère nationale Petra Gössi (PLR).

Déposée le 15 juin 2023.

Le Conseil fédéral a proposé son adoption le 30 août 2023.



FNS : incohérences dans la politique de la relève et du financement de la recherche en Suisse ?

Interpellation (23.3874) de la conseillère nationale Stefania Prezioso Batou (PES).

Déposée le 15 juin 2023.

Le Conseil fédéral a répondu le 23 août 2023.



Affectation de ressources financières du paquet Horizon à la réalisation de mesures transitoires et conséquences sur le budget 2024

Interpellation (23.3836) du conseiller national Matthias Michel (PLR).

Déposée le 15 juin 2023.

Le Conseil fédéral a répondu le 23 août 2023.



Lutter contre la pénurie de médecins. Quid de la création d'une haute école de médecine en Suisse?

Postulat (23.3889) de la conseillère nationale Sarah Wyss (PES).

Déposée le 16 juin 2023.

Le Conseil fédéral a répondu le 30 août 2023.

NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS



Initiative « Universités européennes » : quelle solution pour 2024 ?

Interpellation (23.4064) de la conseillère nationale Simone de Montmollin (PLR).

Déposée le 26 septembre 2023.



Augmentation des places d'études en médecine humaine : où en est-on ?

Interpellation (23.4061) de la conseillère nationale Simone de Montmollin (PLR).

Déposée le 26 septembre 2023 .



Fusion des établissements de recherche du domaine des EPF en une seule entité juridique

Question (23.7654) du conseiller national Christian Wasserfallen (PLR).

Déposée le 19 septembre 2023.



Personnes réfugiées et immigrées tardivement dans la profession d'enseignant

Interpellation (23.3992) de la conseillère nationale Katharina Prelicz-Huber (PES).

Déposée le 13 septembre 2023.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Vous êtes inscrit dans notre liste des destinataires avec l'adresse .

Vous ne voulez plus recevoir des informations e-mail? **Effacer votre adresse**

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour

stimuler le dialogue entre politique et science.

4 octobre 2023
